

Toutes les factures se trouveront directement sur le site ou l'application « école directe ». Pour les nouveaux élèves, les codes seront envoyés courant septembre sur votre boîte mail.

<b>CONTRIBUTION DES FAMILLES</b>	
<b>N.B. : Tout trimestre commencé est dû</b>	
<b>620,00 €</b>	
<i>(Soit 62€ / mois Pendant 10 mois)</i>	

<b>FRAIS COMPLEMENTAIRES</b>	
<b>Sections sportives</b>	Surf, Escalade, Natation : Les montants seront déterminés à la rentrée. <b>L'engagement sera pris pour toute l'année.</b>
<b>Autres frais le cas échéant</b>	Sorties scolaires, voyages, secourisme, cotisation APEL (en fonction du choix des familles)...

<b>TABLETTES NUMERIQUES</b>	
<p><b>Pour tous les lycéens</b>, un pack numérique comprenant une tablette I PAD, une protection renforcée, un cordon, un transformateur, une assurance et la maintenance vous sera fourni obligatoirement. Le coût total du pack est de 585 € soit 195 € /an pendant 3 ans.</p>	

<b>RESTAURATION</b>	
<b>Aucun changement ne sera accordé au-delà du 16 septembre. Le régime choisi à cette date sera définitif pour l'année scolaire.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Externe</b> : Coût du repas : <b>6,15 €</b> (Les repas seront facturés en fin de mois - Pour les familles en prélèvement, la somme sera prélevée le 7 du mois suivant et paiement sous 15 jours pour les familles qui règlent par chèque).</li> <li>▪ <b>Demi -pensionnaire 5 jours</b></li> <li>▪ <b>Demi-pensionnaires 4 jours</b> : jours à cocher sur la feuille restauration</li> <li>▪ <b>Forfait Lunch box</b> : forfait de <b>0,75 € / jour</b></li> </ul>	

<b>Lycée Général et Technologique :</b>	
<b>Demi-pension 5 Jours</b>	<b>Demi-pension 4 Jours</b>
<b>875,00 € / an</b> (Soit 87,50 € / mois)	<b>720,00 € / an</b> (Soit 72,00 € / mois)

<b>Lycée Professionnel : Les périodes de stage sont déduites</b>				
	<u>Demi-pension 5 jours</u>		<u>Demi-pension 4 jours</u>	
	Annuel	Mensuel arrondi (10 mois)	Annuel	Mensuel arrondi (10 mois)
<b>TERM BAC PRO MCV</b>	655,00 €	<b>66,00 €</b>	530,00 €	<b>53,00 €</b>
<b>1ERE BAC PRO MCV</b>	710,00 €	<b>71,00 €</b>	578,00 €	<b>58,00 €</b>
<b>2DE BAC PRO MRC</b>	771,00 €	<b>78,00 €</b>	631,00 €	<b>64,00 €</b>
<b>TERM CAP EPC</b>	655,00 €	<b>66,00 €</b>	530,00 €	<b>53,00 €</b>
<b>2DE CAP EPC</b>	765,00 €	<b>77,00 €</b>	625,00 €	<b>63,00 €</b>
<b>TERM BAC PRO AEPA</b>	661,00 €	<b>67,00 €</b>	536,00 €	<b>54,00 €</b>
<b>1ERE BAC PRO AEPA</b>	699,00 €	<b>70,00 €</b>	572,00 €	<b>58,00 €</b>
<b>2DE BAC PRO AEPA</b>	749,00 €	<b>75,00 €</b>	637,00 €	<b>64,00 €</b>
<b>TERM BAC PRO ASSP DOMICILE</b>	661,00 €	<b>67,00 €</b>	536,00 €	<b>54,00 €</b>
<b>TERM BAC PRO ASSP STRUCTURE</b>	661,00 €	<b>67,00 €</b>	536,00 €	<b>54,00 €</b>
<b>1ERE BAC PRO ASSP DOMICILE</b>	721,00 €	<b>73,00 €</b>	590,00 €	<b>59,00 €</b>
<b>1ERE BAC PRO ASSP STRUCTURE</b>	716,00 €	<b>72,00 €</b>	584,00 €	<b>59,00 €</b>
<b>2DE BAC PRO ASSP</b>	738,00 €	<b>74,00 €</b>	601,00 €	<b>61,00 €</b>
<b>TERM CAP AEPE</b>	661,00 €	<b>67,00 €</b>	536,00 €	<b>54,00 €</b>
<b>2DE CAP AEPE</b>	743,00 €	<b>75,00 €</b>	607,00 €	<b>61,00 €</b>

Dans le calcul des forfaits restauration et internat, nous avons déduit 7 jours d'absences pour un élève demi-pensionnaire 4 jours (journées pédagogiques, ..., autres absences à l'initiative de l'établissement) et 8 jours pour un élève DP 5 jours ou interne.

<b>INTERNAT (RESTAURATION + HEBERGEMENT)</b>	
<b>Internat Lycée Général et Technologique :</b>	
<b>3300 € / an</b> (Soit 330,00 € / mois)	
Part Restauration : 1763 € - Part Hébergement : 1537 €	

Internat Lycée Professionnel :				
Pour le calcul du forfait nous déduisons automatiquement les périodes de stage.				
	Part restauration	Part Hébergement	TOTAL	Mensuel arrondi (10 mois)
TERM BAC PRO MCV	1296,00 €	1130,00 €	2426,00 €	243,00 €
1ERE BAC PRO MCV	1413,00 €	1232,00 €	2645,00 €	265,00 €
2DE BAC PRO MRC	1541,00 €	1344,00 €	2885,00 €	289,00 €
TERM CAP EPC	1296,00 €	1130,00 €	2426,00 €	243,00 €
2DE CAP EPC	1530,00 €	1333,00 €	2863,00 €	287,00 €
TERM BAC PRO AEPA	1308,00 €	1140,00 €	2448,00 €	245,00 €
1ERE BAC PRO AEPA	1390,00 €	1211,00 €	2601,00 €	261,00 €
2DE BAC PRO AEPA	1495,00 €	1303,00 €	2798,00 €	280,00 €
TERM BAC PRO ASSP DOMICILE	1308,00 €	1140,00 €	2448,00 €	245,00 €
TERM BAC PRO ASSP STRUCTURE	1308,00 €	1140,00 €	2448,00 €	245,00 €
1ERE BAC PRO ASSP DOMICILE	1437,00 €	1252,00 €	2689,00 €	269,00 €
1ERE BAC PRO ASSP STRUCTURE	1425,00 €	1242,00 €	2667,00 €	267,00 €
2DE BAC PRO ASSP	1471,00 €	1283,00 €	2754,00 €	276,00 €
TERM CAP AEPE	1308,00 €	1140,00 €	2448,00 €	245,00 €
2DE CAP AEPE	1483,00 €	1293,00 €	2776,00 €	278,00 €

▪ **INTERNAT : N.B. : L'engagement est pris pour l'année.**

→ Un acompte de 200 euros est versé le jour de la rentrée des internes, le solde étant réglé au moyen de 10 prélèvements ou de 3 règlements par chèque.

→ Une caution de 250 euros (chèque ou espèces) est également demandée lors de l'état des lieux (merci d'indiquer au dos du chèque « caution internat »).

L'établissement se réserve le droit d'encaisser le chèque de caution de 250 euros en cas de désistement en cours d'année, de détérioration volontaire ou d'impayés.

▪ **REDUCTIONS :**

Réduction accordée en cas d'absence justifiée, pour maladie (avec certificat médical – une copie sera à transmettre à la comptabilité) :

- 10 euros par jour à partir de la 2<sup>ème</sup> semaine d'arrêt maladie consécutive, soit 50 euros / semaine pour **les internes**

- 4 euros par jour à partir de la 2<sup>ème</sup> semaine d'arrêt maladie consécutive pour **les demi-pensionnaires**

Une réduction de 10% est appliquée sur les forfaits « restauration » et la contribution de chaque enfant, pour les familles ayant 3 enfants et plus scolarisés dans l'OGEC E.C.A.M. (Etablissements Catholiques associés de Morlaix : Lycée ND du Mur – Le Porsmeur, Groupe scolaire Saint JOSEPH, Collège Saint Augustin). Cette réduction s'applique également aux enfants de l'ECAM pour les familles ayant d'autres enfants scolarisés soit à l'école Notre Dame de Lourdes à Morlaix, l'école Notre Dame de Ploujean, au collège Sainte Marie de St Thégonnec et à l'école du Sacré Cœur à St Thégonnec. Pour ces 4 établissements, merci de nous fournir un certificat de scolarité.

▪ **FACTURATION :**

Les frais indiqués seront facturés comme suit :

- **Mi-octobre** : Contribution annuelle, demi-pension, internat...

- **Dans l'année** : secourisme, voyages, sorties diverses...

En cas de départ de l'établissement en cours d'année, **tout trimestre commencé sera dû et un courrier de démission devra être transmis au service comptabilité pour que cela soit pris en compte.**

▪ **ASSURANCE PRISE EN CHARGE PAR L'ETABLISSEMENT** : Mutuelle St Christophe

▪ **MODE DE REGLEMENT :**

De préférence : Le Prélèvement automatique mensuel : sur 10 mois, le 7 de chaque mois **d'octobre 2022 à juillet 2023. (voir feuille modalités de prélèvements automatiques)**

Le règlement par chèque : 3 échéances : Novembre, Février et Avril.

Pour faciliter les démarches, les 3 chèques sont à transmettre avec le 1<sup>er</sup> paiement en novembre. Les autres chèques seront encaissés aux échéances prévues.

▪ **INFORMATIONS DIVERSES**

**Manuels scolaires** : pour tous les élèves. Les livres sont distribués aux élèves. En cas de dégradation ou de perte d'un livre, celui-ci sera facturé.